

Garanties légales

Indépendamment de la garantie commerciale, la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-14 du Code de la Consommation et la garantie légale contre les vices cachés, mentionnée aux articles 1641 à 1649 du Code Civil, s'appliqueront conformément à la loi.

Lorsque vous agissez dans le cadre de la garantie légale de conformité :

- Vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir,
- Vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la Consommation,
- Les défauts de conformité apparaissant durant les 24 mois suivant la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance du bien. Ce délai est de 6 mois pour les biens d'occasion.

Dans le cas où vous décidez de mettre en oeuvre la garantie légale contre les vices cachés telle que prévue par l'article 1641 du Code Civil, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 dudit code. Les garanties légales s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale. Pour les besoins de mise en oeuvre des garanties précitées et de traitement de vos demandes de retour ou de service après-vente, nous avons besoin de votre nom, adresse électronique, numéro de téléphone et d'autres renseignements nécessaires.

Le fondement du traitement est selon le cas :

- L'exécution d'un contrat : la demande porte sur le droit d'échange, ou la garantie commerciale.
- Le respect d'une obligation légale : la demande est introduite au titre de la garantie légale de conformité ou contre les vices cachés.

Le cas échéant, vos données personnelles pourront être transmises au fournisseur d'ALDI pour pouvoir parfaitement traiter votre demande. Bien que la fourniture de ces données personnelles ne soit pas obligatoire, si vous ne nous les fournissez pas, nous ne serons probablement pas en mesure de vous contacter pour répondre à votre demande de service-après-vente ou à votre réclamation. Une fois que votre demande ou votre réclamation a été traitée, nous conservons les données pendant un délai qui ne dépasse pas 3 mois, à moins que la nature de la demande ou de la réclamation ne requière un délai de conservation plus long. Vous pouvez accéder et obtenir copie des données, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer vos droits ou poser toute question relative à la protection de vos données personnelles, vous pouvez envoyer un e-mail adressé à contact.dpd@aldi.fr.

LE SERVICE DE MÉDIATION CONSOMMATEUR

Conformément aux articles L612-1 et s. du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, ALDI adhère au service de médiation de la Fédération du Commerce et de la Distribution. Avant toute démarche auprès de notre médiateur, vous devez contacter le Service Consommateurs ALDI France, à travers le formulaire de contact : <https://www.aldi.fr/services/Contact.html> Si aucune réponse ne vous a été apportée dans

un délai de 1 mois ou bien si la solution proposée par le Service Consommateurs ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le service de médiation de la Fédération du Commerce et de la Distribution, soit en vous rendant sur le site : <https://mediateur.fcd.fr/> soit par courrier : Médiateur FCD, 12, rue Euler 75008, Paris.